

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 4 novembre 2019, à 19h00, en la salle municipale de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Nathalie Dupuis, mairesse
Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
Karl Hunting, conseiller au siège no. 3
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Étaient absent :

Le siège no. 5 est vacant

Mesdames Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Céline Corbeil, secrétaire-trésorière adjointe sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2019
- 3.0 Adoption des comptes payés d'octobre 2019
- 4.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour septembre 2019
- 5.0 Dépôt des états comparatifs.
- 6.0 Dépôt du rapport de gestion contractuelle
- 7.0 Période de questions
- 8.0 Règlements :
 - 8.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour l'exercice financier 2020
 - 8.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant le règlement 625 modifiant le règlement de zonage numéro 614 afin d'ajouter la zone A-20 à la grille des spécifications et d'ajouter une marge avant maximale pour les zones R-14, R-15 et R-17



- 8.3 Adoption du projet de règlement 625 modifiant le règlement de zonage numéro 614 afin d'ajouter la zone A-20 à la grille des spécifications et d'ajouter une marge avant maximale pour les zones R-14, R-15 et R-17
- 9.0 Résolutions :
- 9.1 Octroi d'un contrat d'entretien de la patinoire extérieure et de la glissade saison 2018-2019 (mêmes conditions et même prix que l'année passée)
- 9.2 Rapport concernant une subvention relative au programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE) Toujours en attente de la lettre de confirmation de la subvention du MTQ
- 9.3 Renouvellement de l'entente entre la Ville de Waterville et la Ressourcerie des Frontières pour une période de 3 ans
- 9.4 Nomination du maire suppléant 2020
- 9.5 Contrat de services juridiques année 2020
- 9.6 Demande Fonds développement – Appui projet Clinique de santé satellite à Waterville
- 9.7 Prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de déchets solides de la région de Coaticook 2020
- 9.8 Adoption plan de sécurité civile
- 9.9 Embauche secrétaire-réceptionniste
- 9.10 Champs des possibles – Réception provisoire
- 9.11 Assurance – ajout Maison des jeunes à titre d'assuré additionnel
- 9.12 Entente intermunicipale pour le service d'inspection 2020
- 9.13 Branchement de services sur Gosselin
- 9.14 Projet de médiation culturelle Repense la famille – Soutien financier
- 9.15 Adoption de la Politique concernant l'utilisation du téléphone cellulaire
- 9.16 Nomination au comité Environnement
- 9.17 École primaire de North Hatley – Contribution Projet Gestion des matières résiduelles
- 9.18 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers
- 10.0 Varia
- 11.0 Questions des contribuables
- 12.0 Levée de l'assemblée

4451-2019-11-04

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.



Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

4452-2019-11-04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 7 octobre 2019 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 octobre 2019 soit adopté.

4453-2019-11-04

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AU 31 OCTOBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes payés et à payer du 1^{er} au 31 octobre 2019 soient adoptés :

- Les activités courantes du 1^{er} au 31 octobre 2019 : 254 310.62 \$
- Les salaires du 1^{er} au 31 octobre 2019 : 30 708.31 \$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.286.

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

La secrétaire trésorière a déposé le rapport de délégation de dépenses pour le mois de septembre 2019 à la dernière séance régulière du 7 octobre 2019.



DÉPÔT ÉTAT COMPARATIF DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT JANVIER À SEPTEMBRE 2018 VS 2019

La secrétaire trésorière dépose le rapport de l'état comparatif des activités de fonctionnement pour les mois de janvier à septembre 2018 versus les mois de janvier à septembre 2019.

DÉPÔT DU RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE

La secrétaire trésorière dépose le rapport de la gestion contractuelle.

PÉRIODE DE QUESTIONS

8 citoyens présents. Les questions posées portaient sur les sujets suivants :

- Dépôt d'une lettre et photographies par des propriétaires concernant un écoulement d'eau provenant des propriétés voisines qui a miné leur cour.
- Demande de déplacer un bollard situé sur Compton Est qui est accrochant pour les autobus qui font un virage vers la droite de la rue Couvent. Les bollards seront enlevés pour l'hiver.
- Demande d'information concernant une facture de droits de mutations.
- Demande d'un résident d'un secteur non desservi par le réseau de Vidéotron d'avoir un appui de la ville dans ses démarches d'être desservi à un coût raisonnable pour le prolongement du réseau..

4454-2018-11-05

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT DÉLÉGUANT LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Philippe-David Blanchette, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement visant l'adoption d'un règlement déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour l'exercice financier 2020.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.



4455-2018-11-05

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE RÈGLEMENT 625 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 614 AFIN D'AJOUTER LA ZONE A-20 À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS ET D'AJOUTER UNE MARGE AVANT MAXIMALE POUR LES ZONES R-14, R-15 ET R-17

Philippe-David Blanchette, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'ajouter la zone A-20 à la grille des spécifications;
- d'ajouter une marge avant maximale pour les zones R-14, R-15 et R-17.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

4456-2019-11-04

ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 614 AFIN D'AJOUTER LA ZONE A-20 À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS ET D'AJOUTER UNE MARGE AVANT MAXIMALE POUR LES ZONES R-14, R-15 ET R-17

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le projet du règlement de zonage n° 625.

Le présent projet de règlement n° 625 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin de :

- d'ajouter la zone A-20 à la grille des spécifications;
- d'ajouter une marge avant maximale pour les zones R-14, R-15 et R-17.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 2 décembre 2019, à 19 h, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

4457-2019-11-04

OCTROI D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE ET DE LA GLISSADE SAISON 2019-2020



CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville entretient une patinoire et une glissade extérieures pendant la période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville souhaite engager un contractuel pour effectuer les travaux d'entretien et de surveillance de la patinoire et de la glissade;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par la conseillère Carole Chassé
Et résolu à l'unanimité

DE donner le contrat d'entretien saison 2019-2020 de la patinoire extérieure et la glissade à Entreprises Donald Lessard pour un montant total de 12 000 \$ plus taxes;

D'autoriser la direction générale à signer les documents relatifs à ce contrat.

4458-2019-11-04

RAPPORT CONCERNANT UNE SUBVENTION RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PPA-CE)

CONSIDÉRANT que la Ville de Waterville reçoit une subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE) au montant total de 60 000\$ pour l'asphaltage de diverses rues ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a réalisé les travaux identifiés pour un montant de 93 597.40\$;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

DE confirmer au Ministère des Transports du Québec la réalisation des travaux;

QUE le conseil municipal de la Ville de Waterville approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur diverses rues pour un montant subventionnés de 60 000 \$ conformément aux exigences du MTQ;

DE demander le versement de la subvention prévu au programme du PPA-CE.



RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE WATERVILLE ET LA RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS

Reporté à la prochaine assemblée.

4459-2019-11-04

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR 2020

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

De nommer le maire suppléant selon le tableau suivant pour l'année 2020 :

Nom de l'élu	Période
Karl Hunting	Janvier à mars 2020
Gordon Barnett	Avril à juin 2020
Carole Chassé	Juillet à septembre 2020
Philippe-David Blanchette	Octobre à décembre 2020

4460-2019-11-04

CONTRAT DE SERVICES JURIDIQUES ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit se prévaloir de services d'assistance juridique ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville possède une offre de service fixant les conditions pour se prévaloir de services d'assistance juridique;

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la mairesse et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

4461-2019-11-04

DEMANDE FONDS DÉVELOPPEMENT – APPUI PROJET CLINIQUE DE SANTÉ SATELLITE À WATERVILLE

CONSIDÉRANT QUE le Centre de santé de la Vallée Massawippi (CSVM) d'Ayer's Cliff désire ouvrir un point de service satellite à Waterville;



CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite des investissements importants pour aménager et équiper la clinique, la rendre fonctionnelle et promouvoir ses services auprès de la population;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond aux besoins exprimés par la population depuis le départ à la retraite en 2016 du dernier médecin offrant des services de santé à Waterville ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'est déjà engagée à soutenir financièrement le démarrage de ce projet structurant pour la population de Waterville et des environs;

CONSIDÉRANT QUE le CSVN n'était pas en mesure de déposer ce projet dans l'enveloppe local du FDMC – Waterville en avril dernier;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a fait l'objet d'une demande de 19 295\$ au Fonds de développement de la MRC de Coaticook;

CONSIDÉRANT QUE le comité de développement local de Waterville a analysé le projet du CSVN et appuie le projet;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'appuyer la demande de financement du projet d'ouverture d'un point de service satellite à Waterville du Centre de Santé de la Vallée Massawippi (CSVN) présenté au Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

4462-2019-11-04

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK 2020

CONSIDÉRANT que la Ville de Waterville est membre de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook ;

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook a déposé son budget de fonctionnement 2020 à la Ville de Waterville ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville accepte le budget 2020 de fonctionnement de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.



ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la sécurité civile* a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres.

CONSIDÉRANT QUE le « Règlement sur les procédures d’alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre » entre en vigueur le 9 novembre 2019.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Waterville désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres majeurs.

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d’un sinistre majeur en regard des fonctions de décision et de coordination pour assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens sur leur territoire.

CONSIDÉRANT QUE la ville de Waterville a produit un plan de sécurité civile, résultat écrit de la démarche de planification qui prévoit les moyens mis en œuvre dans les quatre dimensions de la sécurité civile, à savoir prévention, préparation, intervention et rétablissement, pour préserver la vie et la santé des personnes, leur apporter secours et sauvegarder des biens et pour atténuer les effets d'un sinistre.

CONSIDÉRANT QUE le plan de sécurité civile de la ville de Waterville a été révisé et rédigé en s’inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l’application de la *Loi sur la sécurité civile*.

CONSIDÉRANT QUE le plan de sécurité civile de la ville de Waterville a été révisé et rédigé en retenant des mesures pouvant permettre de se conformer au « Règlement sur les procédures d’alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre ».

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l’unanimité

D’adopter le plan de sécurité civile de la ville de Waterville.



4464-2019-11-04

EMBAUCHE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT l'annonce du départ de la secrétaire-réceptionniste présentement en poste;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a procédé à l'affichage du poste;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher madame Chantal Lennon au poste de secrétaire-réceptionniste, pour la Ville de Waterville à raison de 21h par semaine et sur appel ;

DE confirmer le début de l'emploi pour le 12 novembre 2019 ;

DE fixer les conditions de travail de cette embauche selon l'entente présentée par la directrice générale.

4465-2019-11-04

CHAMP DES POSSIBLES – RÉCEPTION PROVISOIRE

CONSIDÉRANT QUE les travaux du Développement Le Champ des possibles ont été réalisés par Grondin Excavation Inc. pour Urbanéco tel que prévus à l'entente promoteur;

CONSIDÉRANT le certificat de réception provisoire des travaux préparé par la firme Avizo Experts-Conseils en date du 8 juillet 2019 ;

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le certificat de réception provisoire des travaux préparé par la firme Avizo Experts-Conseils pour les travaux du Développement du Champ des possibles et autoriser la directrice générale à procéder à sa signature.

4466-2019-11-04

ASSURANCE – AJOUT MAISON DES JEUNES À TITRE D'ASSURÉ ADDITIONNEL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire ajouter la Maison des jeunes à titre d'assuré additionnel ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de cet ajout seront ajoutés à notre contrat d'assurance ;



Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'ajouter la Maison des jeunes à titre d'assuré additionnel à condition de recevoir l'approbation de l'organisme.

4467-2019-11-04

ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LE SERVICE D'INSPECTION 2020

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit combler un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE les parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., chapitre C-27.1) et articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes pour conclure une entente portant sur la fourniture d'une ressource humaine ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

D'approuver l'Entente intermunicipale portant sur la fourniture d'une ressource humaine entre la Ville de Waterville et la municipalité d'Hatley ;

De nommer à partir du 1^{er} janvier 2020, M. Justin Doyle de la municipalité Hatley au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour la Ville de Waterville, selon les termes et conditions décrits à la présente entente;

D'autoriser la directrice générale et la mairesse à signer tout document relatif à cette entente.

4468-2019-11-04

BRANCHEMENT DE SERVICES SUR GOSSELIN

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot #2 354 939 riverain de la rue Gosselin, demande un permis de construction d'une résidence ;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'une nouvelle résidence exige le branchement des services d'aqueduc et d'égout tel que stipulé à l'annexe 6 du règlement 302-1 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a obtenu une soumission de Grondin Excavation pour le branchement de ces services au montant de 33 709\$ plus les taxes applicables et plus le marquage de la chaussée ;

CONSIDÉRANT QUE le permis devra être émis aux conditions suivantes :



- La maison ne peut être habitée tant que le branchement aux services n'a pas été effectué
- Le propriétaire assume tous les coûts du branchement qui sont évalués à environ 33 709\$, plus le marquage de la chaussée, plus les taxes applicables
- Le mandat pour les travaux de branchement doit être approuvé par le conseil
- Une permission de voirie du MTQ doit être obtenue avant de faire les travaux
- Les travaux pourraient être réalisés en 2020, après la période de dégel

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond

Appuyé par le conseiller Karl Hunting

Et résolu à l'unanimité

D'accorder le contrat de branchement des services d'aqueduc et d'égout du lot #2 354 939 à Grondin Excavation au montant de 38 756.44\$ taxes incluses conditionnel à :

- la signature du permis de construction par le propriétaire
- les travaux soient réalisés en 2020 tout de suite après le dégel.

4469-2019-11-04

PROJET DE MÉDIATION CULTURELLE : REPENSE LA FAMILLE - SOUTIEN FINANCIER

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a reçu une demande de soutien financier pour le projet de médiation culturelle : Repense la famille ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit bien à notre politique familiale et des aînés ;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé

Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond

Et résolu à l'unanimité

D'accorder un soutien financier au montant de 800 \$ pour l'année 2019 au projet de médiation culturelle : Repense la famille.

4470-2019-11-04

ADOPTION POLITIQUE CONCERNANT L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE CELLULAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation du téléphone cellulaire au volant est passible d'une amende et de points d'inaptitude et la suspension du permis de conduire et qu'en vertu des lois en vigueur, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses employés ;



CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique des employés de la Ville ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'adopter la Politique concernant l'utilisation du téléphone cellulaire tel que présentée par la directrice générale.

4471-2019-11-04

NOMINATION AU COMITÉ ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la ville de Waterville désire ajouter deux nouveaux membres à son comité en environnement ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

DE nommer Madame Mylène Brunelle, Monsieur Arnaud Boucheny et Monsieur Étienne Ricard à titre de membres du comité d'environnement de la ville de Waterville pour un mandat de 2 ans, soit jusqu'au 30 octobre 2021.

4472-2019-11-04

ÉCOLE PRIMAIRE DE NORTH HATLEY – CONTRIBUTION PROJET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE l'École primaire de North Hatley demande une contribution financière pour leur projet de réalisation de travaux afin d'implanter de meilleures pratiques en lien avec la gestion de ses matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE certains écoliers de cette école proviennent de la Ville de Waterville ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

D'accorder une contribution financière au montant de 320 \$ à l'École primaire de North Hatley pour leur projet de gestion des matières résiduelles.



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I et de 4 pompiers pour le programme Officier non urbain (ONU) au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Coaticook en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Coaticook.



DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ – SENTIER PÉDESTRE

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution annule la résolution 4415-2019-09-03;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire réaliser un sentier pédestre le long de la rivière sur les lots # 1 801 474 et # 1 803 879;

CONSIDÉRANT QUE la portion du tracé en zone agricole est dans un boisé au bord de la rivière à près d'un km de l'installation d'élevage la plus proche ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accordé une subvention de 96 933\$ pour la réalisation de ce sentier ;

CONSIDÉRANT l'importance de donner accès à la rivière et aux espaces naturels en général ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires visés par ce projet ont acceptés l'ensemble des travaux et s'engagent suite à la réalisation de ceux-ci à signer une servitude notariée d'utilisation et d'entretiens à la Ville pour assurer la pérennité du sentier et son accessibilité pour la population générale;

CONSIDÉRANT le fait que le projet est conforme à la réglementation municipale et que celle-ci est en concordance avec le schéma de la MRC ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas de morcellement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire prévoir dans sa demande la réalisation d'une éventuelle phase 2 de ce projet qui permettra le prolongement du sentier de la rivière par la restauration de la suite de l'ancien sentier utilisé par le Camp Val-Estrie situé sur le lot # 1 803 875 ;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation doit être demandée à la Commission de Protection du Territoire Agricole ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

DE présenter et approuver la présente demande d'autorisation auprès de la CPTAQ en incluant, en plus des lots # 1 801 474 et # 1 803 879, le lot #1 803 875.

VARIA

Aucun sujet



PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées portaient sur les sujets suivants :

- Est-ce que la ville envoie ses déchets chez Valoris? Non, la ville envoie ses déchets et compost à la Régie de déchets solides de la région de Coaticook dont la ville est membre.
- L'embauche du nouvel inspecteur pour 2020.
- Dépôt d'une lettre par les propriétaires d'un terrain visé par le sentier pédestre projeté.

4475-2019-11-04

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 20h02

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

